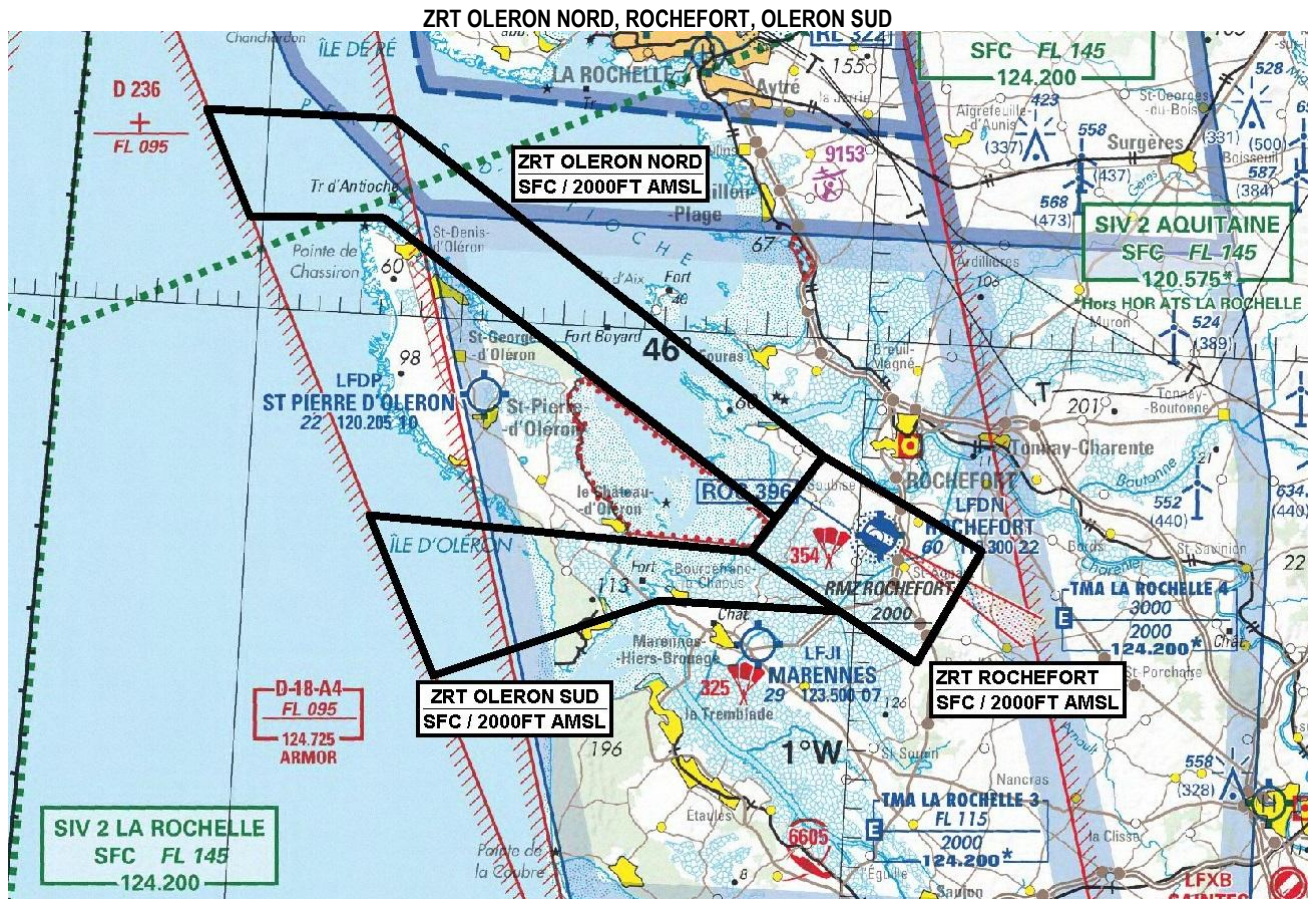


Objet : Création de 3 zones réglementées temporaires (ZRT) en Charente-Maritime pour l'exercice ARMOR 24

En vigueur : Du 27 au 28 novembre 2024

Lieu : FIR Bordeaux LFBB - AD : Rochefort Charente-Maritime LFDN, La Rochelle/Ile de Ré LFBH, Saint-Pierre d'Oléron LFDP, Marennes LFJI



ACTIVITÉ

Exercice mettant en œuvre un nombre important d'aéronefs de la défense, évoluant en CAM, de jour et de nuit, en toutes conditions de vol.

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ

ZRT OLERON NORD, ROCHEFORT, OLERON SUD activables :
Du 27 novembre 12h00 au 28 novembre 12h00

ORGANISME GESTIONNAIRE

Coordonnateur de l'exercice

INFORMATION DES USAGERS	
Activité réelle connue de :	
ROCHEFORT INFO :	119.305 MHz
AQUITAINE INFO :	120.575 MHz (hors HOR ATS LA ROCHELLE)
LA ROCHELLE INFO :	124.200 MHz
NANTES INFO :	130.275 MHz (hors HOR ATS LA ROCHELLE)
MARINA (CDC de Mont de Marsan) :	143.550 MHz / 317.500 MHz
RAKI (CDC de Cinq Mars La Pile) :	143.550 MHz / 317.500 MHz
ARMOR :	124.725 MHz

STATUT
Zones réglementées temporaires (ZRT) qui se substituent aux portions d'espaces aériens avec lesquelles elles interfèrent.

CONDITIONS DE PENETRATION
CAG et CAM : contournement obligatoire pendant activités sauf pour :
- Les aéronefs participant à l'exercice.
- Les aéronefs assurant des missions de secours, d'assistance, de sauvetage, de douanes, de police ou de sécurité publique, lorsque le contournement n'est pas compatible avec l'exécution de ces missions après contact téléphonique avec le coordonnateur de l'exercice ou après contact avec ROCHEFORT INFO 119.305 MHz qui assurera une coordination avec le coordonnateur de l'exercice.
- Les aéronefs à destination ou au départ de Rochefort Charente-Maritime LFDN ayant préalablement obtenu un PPR, après contact radio avec ROCHEFORT INFO 119.305 MHz.
Toutes les activités aériennes légères sportives et récréatives situées à l'intérieur des ZRT sont suspendues durant les créneaux d'activation.

SERVICES RENDUS
CAG / CAM :
Les services d'information de vol et alerte sont rendus par les organismes de la circulation aérienne habituels.

LIMITES LATERALES ET VERTICALES		
ZRT ROCHEFORT	ZRT OLERON NORD	ZRT OLERON SUD
<u>Limites latérales</u>	<u>Limites latérales</u>	<u>Limites latérales</u>
45°55'58"N, 001°01'48"W	46°06'40"N, 001°33'00"W	45°53'07"N, 001°23'54"W
45°52'58"N, 000°53'51"W	46°06'41"N, 001°23'46"W	45°52'34"N, 001°05'09"W
45°49'05"N, 000°56'45"W	45°55'58"N, 001°01'48"W	45°50'42"N, 001°00'39"W
45°52'34"N, 001°05'09"W	45°53'46"N, 001°03'58"W	45°50'45"N, 001°09'31"W
45°55'58"N, 001°01'48"W	46°03'18"N, 001°23'58"W	45°47'45"N, 001°20'20"W
	46°03'05"N, 001°30'35"W	45°53'07"N, 001°23'54"W
	46°06'40"N, 001°33'00"W	
<u>Limites verticales</u>	<u>Limites verticales</u>	<u>Limites verticales</u>
SFC / 2000FT AMSL	SFC / 2000FT AMSL	SFC / 2000FT AMSL

DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES
❖ La zone LF-D18 A4 sera active, pendant les créneaux d'activation des ZRT.
❖ Aéroport de Rochefort Charente-Maritime :
– Extension des horaires AFIS pendant les créneaux d'activation des ZRT.
– Les restrictions d'accès pendant les créneaux d'activation des ZRT, ainsi que les modalités pour l'obtention d'un PPR, seront publiées par NOTAM

ORGANISMES A Contacter	
Avant l'activité :	Pendant l'activité :
Pour les questions relatives au SUP AIP	Le Coordonnateur de l'exercice ARMOR 24 :
CCMAR ATLANTIQUE	• Pendant les créneaux d'activation des ZRT :
CIRCAE	Téléphone : 05.46.83.95.48 (tour de Rochefort)
CS 80013 LOPERHET 29470 France	• Hors des créneaux d'activation des ZRT :
Téléphone : 02.30.13.82.07	Téléphone : 06.75.47.12.62
ccmar-atlantique-circae.charge-aff.fct@intradef.gouv.fr	Gestionnaire de l'aéroport :
	Téléphone : 05.46.83.05.20 ou 07.88.83.65.
	PPR 24HR, par mail auprès du gestionnaire de l'aéroport : rochefort@rochefort.aeroport.fr